



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



HAL



INTERNATIONAL
STANDARD
SERIAL
NUMBER
INTERNATIONAL CENTRE

Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : *nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE)

YÉO Namè Hassan,

Master en Gestion Agropastorale, spécialisé en Agriculture et Développement Durable

KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy,

Maître-assistant, Sociologue de l'Environnement

Institut de Gestion Agropastorale, Université Péléforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire).

Email : quassy@gmail.com

Soumission : 16/03/2026 Instruction : 31/03/26 Publication : 15/06/2026

Résumé

Cet article analyse les dynamiques de gouvernance participative et les conflits d'usage de l'eau au sein du périmètre irrigué de Solomougou. L'étude repose sur des enquêtes de terrain réalisées auprès de 174 exploitants répartis dans dix villages des sous-préfectures de Tioroniaradougou et de Guiémbé. Les données ont été collectées à partir de questionnaires, d'entretiens individuels et de discussions de groupe avec les producteurs et les acteurs institutionnels impliqués dans la gestion du barrage.

Les résultats montrent que la gestion de l'eau mobilise plusieurs catégories d'acteurs, notamment la Direction régionale de l'Agriculture, le Bureau de Formation et de Conseil en Développement, les exploitants agricoles et les coopératives locales. Malgré l'existence de structures collectives et une forte participation des exploitants aux associations, la gouvernance du barrage reste marquée par des dysfonctionnements importants. Plus de 80 % des producteurs déclarent rencontrer des difficultés d'accès à l'eau, principalement liées à une inégale répartition de la ressource, au manque d'entretien des infrastructures, à des conflits entre agriculteurs et éleveurs et à un déficit de transparence dans la gestion.

Ces résultats mettent en évidence les limites des dispositifs actuels de gouvernance participative et soulignent la nécessité de renforcer les capacités organisationnelles des acteurs locaux afin de promouvoir une gestion plus équitable et durable des ressources hydriques.

Mots clés : Gouvernance participative, Conflits d'usage de l'eau, Périmètres irrigués, Gestion des ressources communes, Nord de la Côte d'Ivoire.

PARTICIPATORY GOVERNANCE AND WATER-USE CONFLICTS IN IRRIGATION SCHEMES: A SOCIOLOGICAL ANALYSIS OF SOLOMOUGOU AGRICULTURAL DAM (NORTHERN CÔTE D'IVOIRE)

Abstract

This article analyzes the dynamics of participatory governance and water-use conflicts within the Solomougou irrigated scheme. The study is based on field surveys conducted among 174 farmers across ten villages located in the sub-prefectures of Tioroniaradougou and Guiémbé. Data were collected through questionnaires, individual interviews, and focus group discussions with farmers and institutional actors involved in the management of the dam. The results show that water management involves several categories of stakeholders, including the Regional Directorate of Agriculture, the Training and Development Advisory Office, farmers, and local cooperatives. Despite the existence of collective structures and the strong participation of farmers in local associations, the governance of the dam remains marked by significant dysfunctions. More than 80% of farmers report experiencing difficulties in accessing water, mainly due to unequal water distribution, inadequate maintenance of hydraulic infrastructure, conflicts between farmers and herders, and a lack of transparency in management.

These findings highlight the limitations of current participatory governance mechanisms and emphasize the need to strengthen the organizational capacities of local actors in order to promote more equitable and sustainable water resource management.

Keywords: Participatory governance, Water use conflicts, Irrigation schemes, Common-pool resource management, Solomougou dam, Northern Côte d'Ivoire.

Introduction

Dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, l'agriculture demeure fortement dépendante des régimes pluviométriques, ce qui expose les systèmes de production à une forte variabilité climatique. Cette dépendance limite la productivité agricole et fragilise les moyens d'existence des populations rurales. (R. Zougmore et al., 2018 : 4 ; E. Derbile et al., 2022 : 2). Dans ce contexte, le développement de l'irrigation apparaît comme un levier stratégique pour sécuriser la production agricole et renforcer la résilience des territoires ruraux. Les barrages hydroagricoles jouent à cet égard un rôle essentiel en permettant le stockage et la régulation de l'eau destinée à l'irrigation, en particulier dans les zones caractérisées par de longues saisons sèches. (S. Owusu et al, 2022 : 7 ; A. Ayantunde et al., 2016 : 11).

En Côte d'Ivoire, malgré un potentiel hydrique important, l'agriculture irriguée demeure relativement limitée et la majorité des productions repose encore sur des systèmes pluviaux. Dans les régions septentrionales du pays, l'aménagement de barrages hydroagricoles vise précisément à améliorer la maîtrise de l'eau afin de soutenir la riziculture et le maraîchage de contre-saison (J. Abergel, 2013 : 49). Toutefois, ces infrastructures ne constituent pas seulement des dispositifs techniques de gestion de l'eau. Elles sont également des espaces socio-institutionnels et de tensions sociales où se négocient l'accès, le contrôle et la distribution d'une ressource commune (F. Akindes, 2013 : 193).

Dans une perspective de sociologie de l'environnement, la gestion de l'eau dans les périmètres irrigués renvoie ainsi aux enjeux de gouvernance des ressources communes. Elle suppose l'existence de règles collectives, de mécanismes de coordination entre acteurs et de dispositifs institutionnels capables de réguler les usages concurrents de la ressource. Or, dans de nombreux contextes ruraux, ces arrangements institutionnels présentent des limites. Les difficultés d'entretien des infrastructures, les inégalités d'accès à l'eau ou encore les déficits de transparence dans la gestion peuvent générer des tensions et des conflits d'usage entre agriculteurs, éleveurs et autres usagers des ressources hydriques.

Le barrage hydroagricole de Solomougou, situé dans les départements de Korhogo et de Dikodougou au nord de la Côte d'Ivoire, constitue un terrain d'analyse particulièrement pertinent pour examiner ces dynamiques. Bien qu'il joue un rôle majeur dans l'approvisionnement en eau des exploitations agricoles, sa gestion demeure confrontée à diverses contraintes institutionnelles et organisationnelles qui affectent la répartition de l'eau et la coordination entre acteurs. (Y. D. Kouassi et G. F. Béchi, 2019 : 75 ; N. K. M. Yoman et D. P. E. Kouamé, 2017 : 17).

Partant de ce constat, cet article interroge la capacité des dispositifs de gouvernance participative à réguler l'accès à l'eau et à prévenir les conflits d'usage dans les périmètres irrigués. La contribution de cette recherche est double : d'une part, elle documente empiriquement les dynamiques sociales de gouvernance de l'eau dans un périmètre irrigué du nord ivoirien ; d'autre part, elle éclaire les conditions socio-institutionnelles nécessaires à une gestion collective plus durable des infrastructures hydroagricoles dans les contextes ruraux ouest-africains.

1. Méthodologie

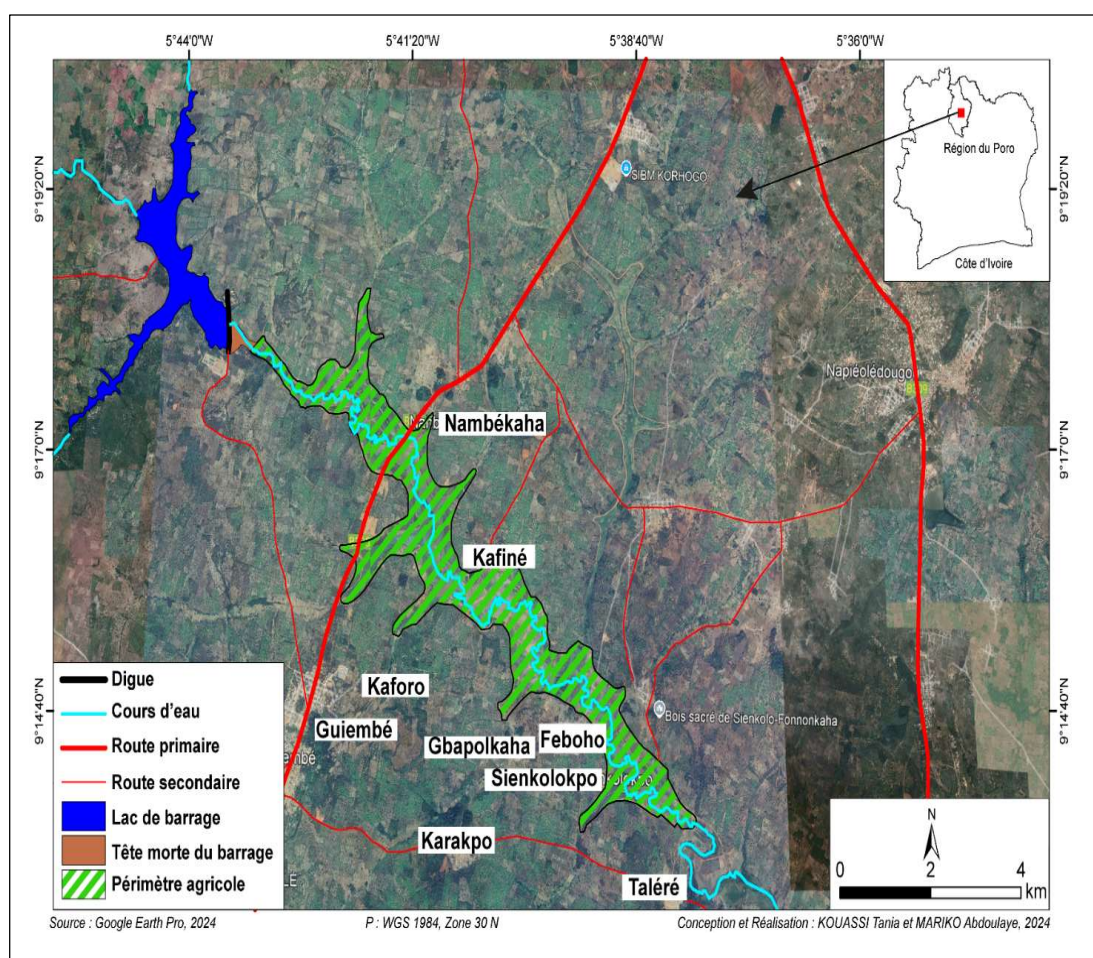
1.1. Zone d'étude

L'étude a été réalisée dans les sous-préfectures de Tioniaradougou (département de Korhogo) et de Guiémbé (département de Dikodougou), situées dans la région du Poro, au nord de la Côte d'Ivoire. La zone d'étude est localisée dans l'emprise du barrage hydroagricole de Solomougou ainsi que le périmètre agricole irrigué qui s'étend le long du cours d'eau (Carte 1).

Cette carte indique les principaux villages riverains du périmètre, notamment Nambékaha, Kafiné, Kaforo, Guiembé, Gbapolkaha, Siekolokpo, Feboho, Karakpo et Taléré, ainsi que les axes routiers et les cours d'eau qui structurent l'espace local.

Le milieu de cette zone d'étude s'inscrit dans l'environnement soudanais du nord ivoirien, caractérisé par des paysages dominés par des savanes agricoles et des bas-fonds aménagés pour l'irrigation. L'espace géographique est fortement marqué par les activités agricoles, en particulier le maraîchage et la riziculture irriguée, développées autour du périmètre agricole alimenté par le barrage. Les infrastructures hydrauliques, les axes routiers et les villages riverains structurent ainsi l'organisation spatiale et socio-économique de ce territoire agricole.

Carte 1 : Carte du périmètre irrigué de Solomougou



Source : N. H. Yéo (2025, p. 5)

1.2. Population de l'étude

La population cible de cette étude est constituée principalement des exploitants agricoles bénéficiant de l'eau du barrage hydroagricole de Solomougou, implantés dans le périmètre irrigué situé dans les départements de Korhogo et de Dikodougou. Afin d'adopter une approche multi-acteurs et de mieux comprendre les dynamiques de gestion de l'eau, l'enquête a également intégré d'autres catégories d'acteurs impliquées dans la gouvernance locale du périmètre, notamment les responsables des coopératives agricoles, les agents de la Direction Régionale de l'Agriculture ainsi que les représentants du Bureau de Formation et de Conseil en Développement.

Cette diversité d'acteurs enquêtés visait à analyser les pratiques d'utilisation de l'eau, les modes d'organisation collective et les difficultés liées à la gestion du barrage. Les investigations de terrain ont été réalisées auprès de 174 exploitants agricoles répartis dans dix villages relevant des sous-préfectures de Tioroniaradougou (département de Korhogo) et de Guiémbé (département de Dikodougou).

1.3. Choix des enquêtés

La collecte des données s'est appuyée sur un échantillonnage empirique de type non probabiliste, consistant à retenir les individus rencontrés sur le terrain au moment de l'enquête. Dans ce type de procédure, la probabilité qu'un individu soit sélectionné n'est pas connue a priori. La population ciblée est constituée de l'ensemble des exploitants agricoles du périmètre irrigué du barrage de Solomougou.

Les investigations ont été conduites dans dix villages répartis dans deux départements. Cinq villages ont été visités dans le département de Korhogo, au sein de la sous-préfecture de Tioroniaradougou (Nambéhaha, Kaforo, Golokaha, Zinkolokoro et Fegboho), et cinq autres dans le département de Dikodougou, dans la sous-préfecture de Guiémbé (Guiémbé, Kafiné, Bapolkaha, Karakpoho et Talléré). Dans chacune de ces localités, les sites de production de maïs, de riz ou encore de maraîchers ont été parcourus et les exploitants présents ont été interrogés individuellement à l'aide d'un questionnaire administré sous forme d'entretiens directs.

En complément, dix discussions de groupe (focus groups) de cinq à huit individus ont été organisées avec des leaders communautaires, des producteurs de riz ainsi que des maraîchers afin de recueillir des informations collectives sur la gestion du barrage. Huit entretiens semi-directifs ont également été menés avec des représentants d'institutions étatiques, notamment le Ministère de l'Agriculture et le Bureau de Formation et de Conseil en Développement (BFCD), ainsi qu'avec les responsables des associations de producteurs. Ces différentes techniques ont permis de croiser les points de vue des acteurs impliqués dans la gestion du périmètre irrigué.

1.4. Techniques et outils de collecte des données

La collecte des données s'est structurée autour de trois principales phases méthodologiques complémentaires.

La première phase a consisté en une recherche documentaire, visant à recenser et analyser les travaux scientifiques, mémoires universitaires, rapports techniques et documents institutionnels relatifs à la gouvernance des barrages hydroagricoles et à la gestion des ressources en eau. Cette étape a permis de mieux comprendre les enjeux liés aux infrastructures hydroagricoles, de contextualiser l'étude du barrage de Solomougou et de définir les orientations méthodologiques de la recherche.

La deuxième phase a reposé sur une enquête de terrain menée auprès des exploitants agricoles du périmètre irrigué. La collecte empirique a été réalisée à l'aide d'un questionnaire administré individuellement aux producteurs, permettant de recueillir des informations sur les caractéristiques socioprofessionnelles des exploitants, l'accès et l'utilisation de l'eau du barrage, les modalités de gouvernance et d'organisation collective, ainsi que les contraintes rencontrées dans la gestion de l'infrastructure. Les entretiens ont été conduits sous forme d'échanges directs sur les sites de production afin de faciliter la compréhension des pratiques agricoles et des expériences des acteurs locaux.

La troisième phase a consisté en des entretiens et discussions collectives avec différents acteurs impliqués dans la gestion du périmètre irrigué. Des discussions de groupe (focus groups) ont été organisées avec les leaders communautaires, tandis que des entretiens individuels ont été menés avec des représentants d'institutions étatiques, notamment la Direction régionale de l'Agriculture et le Bureau de Formation et de Conseil en Développement (BFCD), ainsi qu'avec les responsables des associations de producteurs.

Cette approche multi-acteurs a permis de croiser les points de vue et d'analyser les dynamiques de gouvernance autour de l'eau du barrage.

1.5. Traitement des données

Le traitement des données collectées s'est appuyé sur une approche analytique combinant des méthodes quantitatives et qualitatives. Dans un premier temps, les informations recueillies lors des enquêtes de terrain ont fait l'objet d'un dépouillement manuel, permettant d'organiser et de vérifier la cohérence des données collectées auprès des exploitants du périmètre irrigué de Solomougou.

Dans un second temps, les données quantitatives ont été saisies et traitées de manière informatisée à l'aide des logiciels Microsoft Excel (version 2013) et SPSS (version 30). Le logiciel Excel a servi à la saisie des données, au calcul des fréquences et pourcentages ainsi qu'à la production de tableaux et de graphiques illustrant les principales tendances observées. Quant au logiciel SPSS, il a été mobilisé pour réaliser les analyses statistiques des variables quantitatives issues de l'enquête pour tester si les différences observées entre les groupes sont significatives. Il s'est agi de comparer les moyennes observées entre les exploitants des deux sous-préfectures étudiées, notamment en ce qui concerne leurs modes de gestion du barrage.

L'ensemble de ces traitements a permis de produire des statistiques descriptives facilitant l'analyse des caractéristiques des exploitants, des pratiques agricoles et des difficultés liées à la gestion de l'eau du barrage. Parallèlement, les entretiens ont été examinés par l'analyse de contenu de Bardin (2013 : 35). Pour ce faire, après dépouillement manuel et classement des données verbales par thématique, des interprétations ont été faites sur les dynamiques sociales et organisationnelles liées à la gouvernance du périmètre irrigué.

2. Résultats

2.1. Profil socio-démographique des exploitants du périmètre irrigué

L'analyse des données collectées auprès des exploitants du périmètre irrigué du barrage hydroagricole de Solomougou met en évidence un profil socio-démographique relativement homogène, caractérisé par une forte implication des femmes dans les activités agricoles irriguées (tableau 1). En effet, les résultats montrent que 60,79 % des exploitants enquêtés sont des femmes, contre 39,21 % d'hommes. Cette prédominance féminine témoigne du rôle central joué par les femmes dans les activités maraîchères irriguées, qui constituent une source importante de revenus et de sécurité alimentaire pour les ménages ruraux.

La structure d'âge des exploitants indique une forte représentation des adultes en âge actif. Dans les deux sous-préfectures étudiées, la tranche d'âge 36 - 50 ans représente près de la moitié des exploitants (48 - 49 %), suivie de la tranche 51 ans et plus (31 - 32 %), tandis que les jeunes âgés de 20 à 35 ans représentent environ 19 - 20 % des exploitants interrogés. Cette répartition montre que la gestion et l'exploitation des périmètres irrigués reposent principalement sur des acteurs appartenant à la population active adulte, disposant d'une certaine expérience agricole.

Le niveau d'instruction des exploitants apparaît particulièrement faible. Les résultats indiquent que plus de 85 % des producteurs enquêtés sont analphabètes, tandis que seulement 15 % ont atteint le niveau primaire. Aucun exploitant interrogé n'a déclaré avoir poursuivi une scolarité au niveau secondaire ou supérieur. Ce faible niveau d'alphabétisation constitue un facteur susceptible de limiter l'appropriation des innovations techniques, la compréhension des dispositifs de gestion collective et l'accès à certaines informations ou formations agricoles.

Tableau 1 : Profil socio-démographique des exploitants du périmètre irrigué de Solomougou

Variables	Modalités	Proportion (%)	Interprétation synthétique
Sexe	Femmes	60,79 %	Forte implication féminine dans les activités irriguées
	Hommes	39,21 %	Participation masculine minoritaire
Âge	20 – 35 ans	19 – 20 %	Faible proportion de jeunes exploitants
	36 – 50 ans	48 – 49 %	Groupe dominant (population active principale)
	51 ans et plus	31 – 32 %	Présence significative d'exploitants expérimentés
Niveau d'instruction	Analphabètes	Plus de 85 %	Faible niveau d'alphabétisation
	Niveau primaire	Environ 15 %	Accès limité à l'éducation formelle
	Secondaire et supérieur	0 %	Absence de formation scolaire avancée

Source : Données d'enquête (N. H. Yéo, 2025, p. 19)

2.2. Accès à la terre et organisation des exploitations agricoles

L'accès à la terre dans le périmètre irrigué de Solomougou repose sur un mécanisme de répartition des parcelles par tirage au sort, organisé au niveau des ménages. Ce mode d'attribution vise à assurer une distribution relativement équitable des terres disponibles entre les exploitants.

Les résultats montrent que les exploitations agricoles du périmètre irrigué sont essentiellement de petites exploitations familiales, dont les superficies varient généralement entre 0,1 hectare et un hectare. Ces exploitations sont principalement orientées vers l'autoconsommation des ménages et la commercialisation des excédents sur les marchés locaux.

Par ailleurs, l'enquête révèle que l'agriculture constitue l'activité économique principale déclarée par l'ensemble des exploitants interrogés (100 %) dans les villages étudiés. Les activités telles que l'élevage, la pêche ou le commerce ne sont pas mentionnées que comme activités secondaires par les producteurs enquêtés. Cette forte dépendance à l'agriculture souligne l'importance stratégique du périmètre irrigué pour les moyens d'existence des populations locales.

2.3. Types d'activités agricoles et systèmes de production

L'analyse des activités agricoles pratiquées dans le périmètre irrigué met en évidence la dominance du maraîchage comme principale activité productive. Dans la sous-préfecture de Tioroniaradougou, le maraîchage représente environ 71 % des activités agricoles, tandis que la riziculture représente 29 %. Dans la sous-préfecture de Guiembé, la tendance est similaire, avec 63 % d'exploitants pratiquant le maraîchage et 37 % la riziculture, bien que certains villages présentent localement une plus forte orientation vers la riziculture.

Ces activités agricoles reposent principalement sur des systèmes de production caractérisés par une combinaison de polycultures et de monocultures. Les résultats indiquent que la polyculture constitue le système dominant, représentant environ 64 à 70 % des exploitations, tandis que la monoculture concerne environ 30 à 36 % des exploitations agricoles.

La polyculture permet aux exploitants de diversifier leurs productions, de répartir les risques agricoles et d'assurer une meilleure sécurité alimentaire pour les ménages ruraux.

2.4. Organisation collective et acteurs de la gouvernance du barrage

L'analyse de la gouvernance du périmètre irrigué met en évidence l'existence d'une configuration institutionnelle multi-acteurs impliquant plusieurs catégories d'acteurs dans la gestion du barrage et des activités agricoles associées. Quatre principaux acteurs ont été identifiés : (i) la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA), qui assure la coordination et la mise en œuvre des politiques agricoles au niveau régional ; (ii) le Bureau de Formation et de Conseil en Développement (BFCD), chargé de la formation et de la sensibilisation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles et à la gestion rationnelle de l'eau. Cette structure se légitime localement par sa capacité à répondre aux besoins des populations utilisatrices du barrage hydro-agricole ; (iii) les exploitants agricoles, qui assurent l'utilisation quotidienne de l'eau d'irrigation et participent à l'entretien de certaines infrastructures ; les coopératives agricoles, qui jouent un rôle d'organisation collective, notamment dans la gestion des intrants et la commercialisation des produits agricoles.

De plus, deux coopératives principales structurent l'organisation des exploitants : la coopérative de la sous-préfecture de Tioroniaradougou, regroupant les producteurs des villages situés sur la rive correspondante, et celle de la sous-préfecture de Guiembé, qui regroupe les exploitants des villages de cette zone.

Les résultats montrent également que 99 % des exploitants déclarent être membres d'une association ou d'un comité de gestion, ce qui témoigne d'un niveau relativement élevé d'organisation collective autour du périmètre irrigué.

2.5. Accès et utilisation de l'eau du barrage

Les résultats indiquent que l'ensemble des exploitants enquêtés (100 %) utilise l'eau du barrage pour l'irrigation de leurs parcelles agricoles, confirmant ainsi le rôle central de cette infrastructure dans le fonctionnement du système agricole local.

En matière d'appui agricole, les producteurs bénéficient de subventions couvrant environ 70 % des intrants agricoles, facilitant l'accès aux fertilisants et aux autres ressources nécessaires à la production. Toutefois, l'enquête révèle que 100 % des exploitants déclarent ne pas avoir accès au crédit agricole, ce qui constitue une contrainte importante pour le développement et la modernisation de leurs activités agricoles.

2.6. Contraintes de gouvernance et conflits d'usage de l'eau

A ce niveau, l'analyse des contraintes de gouvernance a été faite à partir à la fois de facteurs techniques (infrastructures) et institutionnels (répartition, transparence, conflits), confirmant la nature socio-institutionnelle des problèmes de gouvernance de l'eau.

Malgré l'existence de structures de gestion collective, les résultats mettent en évidence d'importantes difficultés dans la gouvernance du périmètre irrigué de Solomougou. Dans les deux sous-préfectures étudiées, plus de 80 % des exploitants déclarent rencontrer des problèmes d'accès à l'eau d'irrigation. Ces difficultés se manifestent principalement par une répartition inégale de la ressource, qui représente environ 33 à 35 % des contraintes signalées, ainsi que par un manque d'entretien des infrastructures hydrauliques, estimé à près de 25 %.

À cela s'ajoutent des conflits entre agriculteurs et éleveurs, représentant environ 19 à 21 % des problèmes, ainsi qu'un déficit de transparence dans la gestion du barrage, évoqué dans 20 à 23 % des cas.

Dans l'ensemble, les perceptions des exploitants traduisent un sentiment largement partagé d'inefficacité dans la gestion actuelle du barrage, puisque 98 à 99 % d'entre eux considèrent que la gestion de l'eau n'est pas satisfaisante. Ces résultats mettent en évidence les limites des dispositifs actuels de gouvernance participative et révèlent les tensions sociales qui structurent l'accès et le contrôle de cette ressource commune au sein du périmètre irrigué de Solomougou. (Tableau 2).

Tableau 2 : Principales contraintes de gouvernance du barrage de Solomougou.

Contraintes identifiées	Fréquences (%) estimée	Description synthétique
Inégale répartition de l'eau	33 – 35 %	Distribution non équitable de l'eau entre exploitants
Manque d'entretien des infrastructures	Environ 25 %	Dégradation des ouvrages hydrauliques
Conflits agriculteurs - éleveurs	19 – 21 %	Tensions liées à l'usage concurrent de la ressources
Manque de transparence dans la gestion	20 – 23 %	Faible clarté dans les règles et décisions de gestion
Difficultés d'accès à l'eau de façon globale	Plus de 80 %	Proportion d'exploitants rencontrant des difficultés
Perception d'inefficacité de la gestion	98 – 99 %	Jugement global négatif sur la gestion du barrage

Source : Données d'enquête (N. H. Yéo, 2025, p. 30)

3. Discussion

Les résultats de cette étude mettent en évidence des dynamiques complexes de gouvernance de l'eau et des tensions sociales liées à l'accès à cette ressource dans le périmètre irrigué du barrage hydroagricole de Solomougou. L'analyse montre que la gestion de cette infrastructure repose sur une pluralité d'acteurs institutionnels et locaux, notamment la Direction régionale de l'Agriculture, le Bureau de Formation et de Conseil en Développement (BFCD), les exploitants agricoles et les coopératives de producteurs. Cette configuration traduit l'existence d'un modèle de gouvernance multi-acteurs, caractéristique des dispositifs contemporains de gestion des infrastructures hydroagricoles en Afrique de l'Ouest.

Cependant, malgré l'existence d'organisations collectives et d'une forte participation des exploitants aux associations locales, les résultats montrent que la gouvernance du périmètre irrigué demeure confrontée à des difficultés importantes. En effet, plus de 80 % des exploitants déclarent rencontrer des problèmes d'accès à l'eau d'irrigation, principalement liés à la mauvaise répartition de la ressource, au manque d'entretien des infrastructures hydrauliques, au déficit de transparence dans la gestion et aux conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs. Ces résultats suggèrent que la simple existence d'organisations collectives ne garantit pas nécessairement une gestion efficace et équitable des ressources hydriques.

Ces observations rejoignent les travaux de J.- P. Venot *et al.* (2012 : 18) sur la gestion locale des aménagements hydroagricoles en Afrique au sud du Sahara, qui montrent que les dispositifs participatifs peuvent être fragilisés par des asymétries de pouvoir, des déficits institutionnels ou des capacités organisationnelles limitées des acteurs locaux. Dans ce type de contexte, les règles formelles de gestion coexistent souvent avec des pratiques informelles d'accès à la ressource, ce qui peut générer des tensions entre usagers.

Par ailleurs, la perception largement partagée d'une gestion inégale du barrage – exprimée par près de 98 à 99 % des exploitants interrogés – révèle un décalage entre les principes de gouvernance participative promus dans les politiques publiques, par les bailleurs de fonds ainsi que les Organisations Non Gouvernementales, et les réalités pratiques de gestion de l'eau au niveau local. Cette situation peut être interprétée à la lumière des travaux d'E. Ostrom (1990 : 29) sur la gouvernance des biens communs. Selon cette approche, la durabilité de la gestion des ressources partagées dépend de l'existence de règles claires, d'institutions locales légitimes et de mécanismes efficaces de surveillance et de sanction. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les ressources communes deviennent plus vulnérables aux conflits d'usage et aux problèmes de coordination entre usagers.

Les résultats montrent également que les tensions observées autour de l'eau s'inscrivent dans un contexte socio-économique marqué par une forte dépendance des populations locales à l'agriculture irriguée. L'ensemble des exploitants interrogés déclare dépendre exclusivement de l'agriculture comme activité principale, tandis que les exploitations agricoles sont majoritairement de petite taille et destinées à l'autoconsommation et à la vente du surplus. Dans ce contexte, l'accès à l'eau représente un enjeu crucial pour la sécurité alimentaire et les revenus des ménages ruraux. Les difficultés d'accès à la ressource peuvent ainsi exacerber les rivalités entre groupes d'usagers et renforcer les tensions entre activités agricoles et pastorales.

Ces dynamiques confirment les analyses de C. Pahl-Wostl (2009 : 360) sur la gouvernance adaptative de l'eau, selon lesquelles la gestion durable des ressources hydriques nécessite non seulement des infrastructures techniques, mais aussi des arrangements institutionnels capables de favoriser la coopération entre acteurs et de résoudre les conflits d'usage. Dans le cas du barrage de Solomougou, les difficultés d'entretien des infrastructures et les problèmes de coordination entre acteurs semblent limiter la capacité du système de gouvernance à réguler efficacement l'accès à l'eau.

Par ailleurs, le faible niveau d'instruction observé parmi les exploitants - plus de 85 % étant analphabètes – peut également constituer un facteur limitant la participation effective des producteurs aux processus de gestion collective. Comme le soulignent R. Meinzen-Dick et M. Zwarteveen (1998 : 341) dans leurs travaux sur les institutions de gestion de l'irrigation, l'efficacité des organisations d'usagers dépend en grande partie des capacités techniques et organisationnelles des acteurs locaux à comprendre et à appliquer les règles de gestion.

Toutefois, les résultats de cette étude doivent être interprétés à la lumière de certaines limites méthodologiques. Premièrement, l'analyse repose principalement sur les perceptions déclarées des exploitants et des acteurs institutionnels. Les réponses obtenues peuvent ainsi être influencées par des biais liés à la mémoire, aux normes sociales ou aux attentes vis-à-vis de l'enquêteur. Les perceptions exprimées ne reflètent pas nécessairement l'ensemble des pratiques réelles de gestion de l'eau dans le périmètre irrigué.

Deuxièmement, l'étude ne s'appuie pas sur des mesures hydrologiques ou techniques relatives à la disponibilité réelle de l'eau, à l'état des infrastructures hydrauliques ou aux volumes d'eau distribués. L'absence de données techniques limite la possibilité d'établir un lien direct entre les perceptions des exploitants et les performances effectives du système d'irrigation.

Troisièmement, les investigations ont été menées dans un nombre limité de villages situés dans les départements de Korhogo et de Dikodougou. Les dynamiques observées dans le périmètre irrigué de Solomougou ne peuvent donc être généralisées à l'ensemble des aménagements hydroagricoles du nord de la Côte d'Ivoire, dont les contextes institutionnels et socio-écologiques peuvent varier.

Malgré ces limites, cette étude apporte une contribution importante à la compréhension des dynamiques sociales de gestion de l'eau dans les périmètres irrigués du nord ivoirien. Elle met en évidence l'importance des arrangements institutionnels locaux, des capacités organisationnelles des acteurs et des rapports sociaux entre usagers dans la régulation des ressources hydriques. Plus largement, ces résultats soulignent que la durabilité des infrastructures hydroagricoles dépend autant de la qualité des dispositifs de gouvernance que des caractéristiques techniques des aménagements.

Conclusion

Cette étude met en évidence le rôle central du barrage hydroagricole de Solomougou dans l'organisation des systèmes agricoles locaux et dans les moyens d'existence des populations rurales du nord de la Côte d'Ivoire. L'analyse montre que l'irrigation constitue un levier essentiel pour le développement du maraîchage et de la riziculture, activités dont dépendent directement les exploitants du périmètre irrigué. Toutefois, malgré l'existence d'organisations collectives et de dispositifs de gestion locale, la gouvernance de l'eau demeure confrontée à plusieurs contraintes, notamment la mauvaise répartition de la ressource, l'insuffisance d'entretien des infrastructures hydrauliques, le manque de transparence dans la gestion et l'émergence de conflits d'usage entre agriculteurs et éleveurs.

Par ailleurs, le faible niveau d'instruction des exploitants et l'absence d'accès au crédit agricole limitent l'amélioration des pratiques agricoles et la participation effective des producteurs aux mécanismes de gestion collective. Ces facteurs contribuent à fragiliser les dispositifs de gouvernance participative et à accentuer les tensions autour de l'usage de l'eau.

Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer les capacités organisationnelles des acteurs locaux, d'améliorer la coordination entre institutions d'appui et organisations paysannes, et de promouvoir des mécanismes de gestion plus transparents et inclusifs afin de favoriser une gestion durable des ressources hydriques dans les périmètres irrigués.

Références bibliographiques

AKINDES Francis, 2007, « Gestion des petits barrages : des jeux d'acteurs complexes », in CECCHI Philippe (éds), *L'eau en partage : Les petits barrages de Côte d'Ivoire*, IRD Éditions, pp. 193 – 200.

ALBERGEL Jean, 2007, « Le nord de la Côte d'Ivoire, un milieu approprié aux aménagements de petite et moyenne hydraulique », in CECCHI Philippe (éds), *L'eau en partage : Les petits barrages de Côte d'Ivoire*, IRD Éditions, pp. 45 – 58.

AYANTUNDE Augustine, KARAMBIRI Mawa, YAMEOGO Viviane et COFIE Olufunke, 2016, « Multiple uses of small reservoirs in crop-livestock agro-ecosystems of the Volta River Basin with an emphasis on livestock management ». Colombo, Sri Lanka, International Water Management Institute (IWMI), 29 p.

DERBILE Emmanuel, BONYE Samuel Ziem et YIRIDOMOH Gordon Yenglier, 2022, « Mapping vulnerability of food crop farming and climate change adaptation in Ghana », *Environmental Challenges*, n°8, pp. 2 – 11.

KOUASSI Yao Dieudonné et BECHI Grah Félix, 2019, « Gestion des ressources hydrologiques et problématique de durabilité des barrages agro-pastoraux dans le bassin versant du Haut Bandaman au Nord de la Côte d'Ivoire. », *Revue Ivoirienne des Sciences Technologiques*, n° 33, pp. 70-83.

MEINZEN-DICK Ruth et ZWARTEVEN Margreet, 1998, « Gendered participation in water management: issues and illustrations from water users's associations in South Asia », *Agriculture and Human Values*, n° 15, pp. 337 – 345.

OSTROM Elinor, 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 280 p.

OWUSU Seth, COFIE Olufunke, MUL Marloes et BARRON Jennie, "The significance of small reservoirs in sustaining agricultural landscapes in dry areas of West Africa: a review », *Water*, n° 14, pp. 1 – 21.

PAHL-WOSTL Claudia, 2009, « A Conceptual Framework for Analysing Adaptive Capacity and Multi-Level Learning Processes in Resource Governance Regimes. », *Global Environmental Change*, n° 19, pp. 354 - 365.

VENOT Jean-Philippe, de FRAITURE Charlotte et ACHEAMPONG Ernest Nti, 2012, « Revisiting dominant notions: A review of costs, performance and institutions of small reservoirs in sub-Saharan Africa. », Colombo, Sri Lanka: International Water Management Institute (IWMI), 39p.

YEO Namé Hassan, 2025, *Contraintes à la gouvernance du barrage hydroagricole de Solomougou (Korhogo)*, Master en Gestion Agropastorale, option Agriculture et Développement Durable, Institut de Gestion Agropastorale, Université Pelefor Gon Coulibaly (Korhogo), 78 p.

YOMAN N'goh Koffi Michael et KOUAME Dhédé Paul Éric, 2017, « Les petits barrages pastoraux à l'épreuve de la gestion paysanne : cas du département de Ferkessédougou », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes*, n° 2, pp. 185 – 197.

ZOUGMORE Robert, PARTEY Samuel, OUEDRAOGO Mathieu, TORQUEBAU Emmanuel et CAMPBELL Bruce, 2018, « Facing climate variability in sub-Saharan Africa : analysis of climate-smart agriculture opportunities to manage climate-related risks », *Cahiers agricultures*, n°27, pp. 1 – 9.